Québec
Gouvernement du Québec
**Le ministre de la Santé et des Services sociaux**

Québec, le 19 septembre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1er étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 7 juin dernier, la députée de Taillon déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant de reconnaître la spécificité des pairs aidants et leur savoir expérientiel comme une richesse incontournable dans la prestation de soins et de services de qualité à la population, de créer un titre d'emploi propre à ce rôle, d'octroyer des budgets pour la création de postes au sein du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) et finalement, d'exiger la formation québécoise spécialisée en intervention par les pairs comme un critère d'embauche à ce titre.

Nous reconnaissons l'apport des pairs aidants. Les établissements, dans la planification de leurs services, ont la latitude d'embaucher des pairs aidants. Un titre d'emploi existant, soit celui d'éducateur spécialisé (2691) le permet. Compte tenu de la similarité des tâches effectuées, ce poste permet aux pairs aidants de contribuer pleinement à notre réseau.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Gaétan Barrette

N/Réf. : 17-MS-03602

**Québec**
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
**Téléphone : 418 266-7171**
Télécopieur : 418 266-7197
www.msss.gouv.qc.ca

**Montréal**
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
**Téléphone : 514 873-3700**
Télécopieur : 514 873-7488